

Collectif Pays Climat d'Aix

COLLECTIF CLIMAT PAYS D'AIX (CCPA)

Sophie NOËL

Catherine MILARD

Paul BONNENFANT

Résidence Pont de l'Arc 7 C

1 chemin de Granges

13090 Aix-en-Provence

Monsieur GERMAIN,
commissaire enquêteur
Mairie d'Aix-en-Provence
Direction de la Planification
Urbaine
12 rue Pierre et Marie Curie
CS 30715
13616 Aix-en-Provence

Aix-en-Provence, 29 juin 2017

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le Collectif Climat Pays d'Aix est composé de personnes qui s'engagent à titre individuel et de 25 associations et collectifs dont l'objet touche d'une manière ou d'une autre à la question du climat. Le *Collectif Climat Pays d'Aix*, né en 2015, s'est constituée en association en décembre 2017. Notre objectif est de sensibiliser les citoyen-nes aux enjeux du climat et de promouvoir les alternatives concrètes au dérèglement climatique.

FAUT-IL LES ÉNUMÉRER et qui se charge de m'en envoyer les noms ?

<http://collectifclimat-paysdaix.fr/associations/>

Dans le cadre de **l'enquête publique spécifique concernant le projet de parking souterrain sous l'actuel parc Rambot**, ce collectif souhaite exprimer son point de vue. Il a donc rédigé le texte suivant qui a été approuvé à l'unanimité.

Nous vous remercions par avance de votre attention à ce courrier

Le Collectif Climat Pays d'Aix (CCPA)
Alternatiba Pays d'Aix



Répondant-es pour ce courrier :
contact@collectifclimat-paysdaix.fr
<http://collectifclimat-paysdaix.fr/>

Sophie NOËL : noel_sophie@orange.fr Tel : 0675701040

Présidente de l'association *Collectif Climat Pays d'Aix*

Catherine MILARD : catherine.milard@gmail.com **AJOUTE SI TU LE SOUHAITES UN TÉL.**

Co-présidente du *Collectif Climat Pays d'Aix*

Paul BONNENFANT : paul.bonnenfant@orange.fr - Tél. : 04 42 21 28 23

La rénovation des trois places du centre-ville d'Aix et la volonté forte de la Mairie de créer un parking souterrain sous le parc Rambot soulèvent depuis un an des questions fondamentales :

- Quelle place respective accorder aux diverses fonctions urbaines : administration, commerce, sport, justice et police, restauration, loisirs, instruction, culture, santé et bien d'autres ?
- Quelle hiérarchie des circulations : donne-t-on la priorité aux piétons, aux circulations douces, aux transports en commun, à l'automobile ?
- Quel rafraîchissement pour les places afin qu'elles ne deviennent pas des « fours » pour les piétons et pour les habitants ?

Les réponses à ces questions complexes sont difficiles.

Concernant *l'Enquête spécifique sur le parking Rambot* demandée par la Mairie d'Aix, le « Collectif Climat Pays d'Aix » souhaite affirmer ici des points qui lui paraissent essentiels.

PRIORITÉ À DONNER AUX PERSONNES ET NON AUX VOITURES

Les personnes qui fréquentent le centre-ville souhaitent, l'été notamment, trouver des zones d'ombre pour se promener, se reposer, faire leurs courses, aller au travail... Ce sont des femmes, des hommes, des bébés, des enfants, des jeunes, des adultes, des personnes âgées, des handicapé-es, des gens aux métiers très divers, des revenus modestes, de hauts revenus, des bien portant-es, des gens à la santé fragile. En conséquence, les choix d'urbanisme sont primordiaux : il faut prendre en considération ces divers groupes et les traiter de façon égalitaire; sans donner une priorité à certaines catégories de personnes et d'usages.

L'automobile individuelle dans le centre-ville doit être strictement limitée.

Les rues piétonnes doivent être privilégiées.

Donner une priorité absolue aux transports en commun et à leur qualité de service

La fiabilité des horaires, la fréquence des dessertes et la non pollution des moteurs sont essentiels. Dans la décennie à venir, les contrats à passer avec les sociétés de bus devront inclure un passage progressif à des bus non polluants, à moteur électrique, à hydrogène ou autre. Les **circulations en site protégé** ont commencé, elles devront être développées dans l'avenir : des bus aux heures de pointe ne doivent pas être bloqués par des voitures individuelles. Les lignes de bus à haute qualité de service devront être multipliées.

Développer le réseau de circulations douces

L'avenir est aussi de réapprendre à se déplacer à pied ou à vélo quand c'est possible ! L'avenir est aux circulations douces, avec des espaces dédiés aux vélos et autres types de déplacement à énergie propre (**marche**, trottinettes, rollers, **vélos électriques...**). Des mesures dans ce sens ont

déjà été prises par la mairie d'Aix-en-Provence et doivent être poursuivies.

Abandonner la priorité donnée à l'automobile depuis trente ans

L'arrêt de la priorité donnée à l'automobile, c'est le **refus de tout nouveau parking, souterrain ou non, à proximité du noyau historique.**

Les parkings nuisent à la santé publique lorsqu'ils sont situés en centre-ville. Tout projet de parking supplémentaire agira comme un « aspirateur à voitures » vers le centre-ville et augmentera encore plus la pollution à Aix, une des villes les plus touchées de France, pays où la pollution est une cause importante de mortalité précoce.

Les parkings bloquent encore plus la circulation en centre-ville. Autour du parc Rambot (voir la carte), les boulevards circulaires autour du centre historique d'Aix (cours Saint Louis), la rue du RICM, le cours des Arts et Métiers, la rue Nostradamus et l'avenue Fontenaille sont déjà complètement saturés aux heures de pointe. Tout parking supplémentaire ajoutera des voitures et bloquera encore plus la circulation des bus, déjà bien entravée, voire presque complètement à l'arrêt. **Dans le quartier du parking Rambot, les bus 6, 21, 140, 141 et M4 sont parfois complètement arrêtés pendant cinq ou dix minutes aux heures de pointe.**

De nouveaux parkings seraient très coûteux pour les finances de la municipalité et se répercuteraient sur les impôts locaux.

Une enquête publique a déjà eu lieu durant l'hiver 2017 concernant le *Plan local d'urbanisme* (PLU). Le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable à ce sujet à la fin d'avril 2017, en estimant bien fondés les arguments des opposants au Parking Rambot. Mais cet avis n'est que consultatif, la mairie peut le négliger. Madame le Maire a donc ordonné une **seconde enquête spécifique sur le parking Rambot.**

UN NOUVEAU PARKING SOUTERRAIN SOUS LE PARC RAMBOT ? LES RAISONS DE LA PROTESTATION

Un nouveau parking souterrain sous le parc Rambot ? L'argument de la Mairie : « Ce serait pour les commerçants lésés par les travaux des trois places ».

Après l'abandon en septembre 2016 du projet d'un parking souterrain sous le cours des arts et métiers, la Mairie envisagea un nouveau projet : la construction d'un parking souterrain sous le parc Rambot. Il faut, explique la Mairie, créer des places de parking pour les commerçants des trois places (Verdun, Prêcheurs) affectés par les travaux en cours depuis l'été 2016 et pour deux ans encore.

Cet argument ne tient pas pour une raison fondamentale et évidente :

La Mairie elle-même expliquait, dans le n° 13 du *Mag* qu'elle éditait en mai-juin 2016, qu'il existe déjà six parkings à moins de 600 mètres du palais de Justice (voir la carte jointe) :

-	Parking	Bellegarde	:	390	mètres
-	Parking sous la	place des	Cardeurs	:	450 mètres
-	Parking	Carnot	:	487	mètres
-	Parking	Mignet	:	570	mètres
-	Parking Rambot	sous la	clinique	:	570 mètres
-	Parking Signoret : 586 mètres				

Sans parler du parking Pasteur et de l'immense parking de la Rotonde, tous deux à quelques dizaines de mètres des limites du noyau historique...

Il faut ajouter aussi que les commerçants auraient pu être indemnisés pour leur manque à gagner pendant ces trois années de travaux. Mais pour cela, il aurait fallu demander en temps utile une subvention à Marseille-Métropole, ce que la Mairie d'Aix ne voulait pas par souci d'indépendance à l'égard de cette nouvelle entité administrative qu'elle refuse. A Éviter ca va l'énerver

Le projet de nouveau parking souterrain sous le parc Rambot alimente de nombreuses protestations, exprimées par une pétition lancée par l'association APPEA qui a recueilli en mars 2017 plus de 10 000 signatures d'habitants de la communauté aixoise : **NON AU PARKING SOUS LE PARC RAMBOT ! NON AU SACRIFICE DES ARBRES !**

Ces protestations se fondent sur six raisons importantes :

1. LE LEGS RAMBOT.

D'abord, le parc Rambot a fait l'objet d'un don de Monsieur Rambot, à la fin du 19^e siècle, pour l'agrément des Aixois. On ne peut pas en changer la destination qui exclut une utilisation à des fins financières.

2. LA SITUATION DANS AIX

Les véritables lieux de verdure sont rares dans cette partie d'Aix, surtout depuis 2013, date à laquelle la promenade des rives de la Torse (voir la carte) a été en partie occupée par un parking et une nouvelle rue très fréquentée à l'est des deux cliniques et de la maison de retraite.

Les parcs Jourdan, de La Torse, Vendôme, Saint-Mitre sont éloignés.

3. RISQUE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE.

Ce projet met en danger la santé publique de diverses manières.

Juste à l'est du parc Rambot, il existe deux cliniques et une maison de retraite (voir la carte)

Le parc Rambot est situé dans une zone où existent de très nombreux établissements scolaires et universitaires (voir la carte). **A moins de 400 mètres, il existe :**

Pour l'enseignement primaire privé : l'école maternelle et primaire du Sacré-Cœur, l'école Sainte Jeanne d'Arc, l'école Saint Joseph. La Mairie veut de plus créer une crèche dans l'ancien bureau du Trésor public, rue Nostradamus, crèche adjacente au parc Rambot (voir la carte).

Pour l'enseignement intermédiaire privé : le collège du Sacré-Cœur, le collège Saint-Joseph, le collège Sainte Catherine de Sienne (rue Mignet).

Pour l'enseignement secondaire public et privé : le lycée Vauvenargues, le lycée professionnel Vauvenargues, le lycée Cézanne, le lycée du Sacré-Cœur, le lycée Saint-Joseph, et le lycée professionnel Saint Éloi.

Pour l'enseignement supérieur : l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM).

Toujours dans le domaine de la jeunesse, il existe, juste à côté du parc Rambot, **le restaurant et la cité universitaires Chasseraud.**

Nombreux sont les jeunes qui vont passer un moment dans le parc Rambot entre des cours, en particulier à midi, après avoir acheté un casse-croûte dans une des nombreuses boutiques de ce quartier (voir les photos).

Le parc est très fréquenté par des mamans et des petits enfants, et par des personnes âgées. Un parking souterrain pollue, non seulement en attirant des voitures supplémentaires, mais aussi parce **qu'il doit avoir des cheminées d'aération**, dont « bénéficieront » les usagers du parc

N'augmentons pas la pollution de l'air d'Aix, déjà une des villes plus polluées de France

4. RISQUE GRAVE POUR LE BÂTI.

Ce projet met en danger les constructions riveraines. Les bâtiments de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM), créés le 17 avril 1843, possèdent une valeur patrimoniale réelle. Créer un parking sous le **parc Rambot** va affecter les circulations d'eaux souterraines, **très importantes à cet endroit, mettant en danger ces bâtiments historiques, les bâtiments de l'avenue et bien d'autres constructions** dans les environs. **On ne change pas sans danger les circulations d'eaux souterraines : ici, des maisons ou des immeubles vont se lézarder par assèchement des sols autour de leurs fondations. Ailleurs, d'autres constructions auront des dommages graves pas excès d'eau en sous-sol.**

De plus, il est très probable que ces eaux souterraines alimentent plus loin en aval les platanes du cours Mirabeau, déjà en grand danger : inutile d'en rajouter !

5. RISQUE GRAVE POUR LA VÉGÉTATION ACTUELLE.

Ce projet de parking souterrain va causer d'immenses dégâts à de nombreux arbres du parc Rambot. L'allée remarquable du cours des Arts et Métiers, ouverte il y a trois siècles et ombragée de platanes vieux de 140 ans, ouvre le noyau historique d'Aix vers le grand site Sainte-Victoire. Elle a été sauvée pour l'instant de l'abattage des platanes, qui était envisagé en juillet 2016. La « maladie » des platanes exige une expertise indépendante demandée par l'APPEA et l'APADEM. Le collectif Climat Pays d'Aix est heureux qu'une *Charte de l'arbre* soit actuellement à l'étude pour la ville d'Aix.

La Mairie prétend que les espaces concernés « seront plus beaux qu'avant ». Peut-on croire que de nouveaux arbres récemment plantés, ou pire encore placés dans des cubes de béton, remplaceront en quelques années de grands arbres, parfois centenaires ?

6. CONTRADICTION COMPLETE AVEC L'ÉVOLUTION CLIMATIQUE **changement**

Ce projet est en contradiction complète avec les législations française et européenne pour la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. La mairie d'Aix-en-Provence, ville renommée pour sa beauté et son festival international d'art lyrique, ne peut pas agir en se moquant des conséquences sanitaires et sociales de l'évolution climatique reconnue partout sur la planète. Le GIEC prévoit que notre région pourrait devenir comme l'Andalousie d'ici la fin de ce siècle. **Prenons les devants pour les générations futures. Il faut mettre plus de nature en ville et non en retirer.**

Pour ces six raisons, le Collectif Climat Pays d'Aix proteste contre un parking souterrain sous le parc Rambot. Il proteste aussi contre l'éventualité de construction d'un parking sous un terrain situé à proximité du théâtre de la Fonderie, cours Saint-Louis, si le projet de parking sous le parc Rambot était abandonné.

TROIS BUTS URGENTS ET RÉALISTES

Les sommes économisées par la non-construction de ce parking souterrain doivent être utilisées (très partiellement !) à trois buts bien précis concernant de près le parc Rambot :

A. L'AUGMENTATION DES VOIES RÉSERVÉES AUX BUS

La situation actuelle est caractérisée par d'énormes embouteillages dans les rues qui bordent le parc Rambot. La rue Nostradamus est très souvent le théâtre de bouchons sévères. Aux heures de pointe, un simple piéton avance beaucoup plus vite que les voitures. Les bus moins maniables sont encore plus affectés.

Un remède réel peut être apporté en augmentant les voies réservées aux bus

Dans le sens *Quartiers Est d'Aix vers le centre-ville*, le Collectif Climat Pays d'Aix demande qu'un véritable couloir réservé aux bus soit aménagé depuis le Petit Nice jusqu'à l'arrêt actuel « Parc Rambot » (voir le plan). Il existe déjà en partie du Petit Nice au lycée Cézanne, mais il doit être prolongé jusqu'à la rue Nostradamus, dans la partie en sens unique au nord du collège du Sacré-Cœur. A cet endroit, la chaussée de l'**avenue Fontenaille** comprend actuellement une piste cyclable et deux pistes automobiles. Il faudrait que la piste cyclable et une des voies soient transformées en voie réservée aux bus, aux véhicules prioritaires et aux vélos. C'est simple et peu coûteux.

- La **rue Nostradamus** est un autre endroit où les bus n° 6, 141 et 21 (allant vers Aix) restent longtemps coincés dans les bouchons aux heures de pointe. A cet endroit, le trottoir longeant le parc Rambot est très large et les piétons sont très peu nombreux (alors que le trottoir opposé est très fréquenté par les élèves). Il est possible et nécessaire d'aménager dans cette rue Nostradamus une

voie pour les bus et les vélos, en sacrifiant un platane à l'angle de la rue Nostradamus et du cours des Arts et Métiers (côté parc Rambot) pour que les grands bus des lignes 6 et 141 puissent prendre le virage. En compensation de l'arbre sacrifié, le parc Rambot préservé du parking souterrain est à quelques mètres.

B. LA CRÉATION D'UN SENS GIRATOIRE DEVANT LE LYCÉE CÉZANNE

Dans le sens Centre-ville vers les quartiers Est d'Aix, le principal obstacle se situe devant le lycée Cézanne (voir le plan). Un nouveau carrefour y a été aménagé en 2013, avec notamment beaucoup plus d'espace pour les piétons très nombreux. Cela est très bien, mais l'espace actuellement consacré aux véhicules à moteur ne nous paraît pas utilisé de manière optimale. Nous suggérons que la **chaussée actuelle soit aménagée en giratoire**, en supprimant les feux qui sont au croisement de l'avenue Fontenaille et de la nouvelle rue qui longe la Torse vers la piscine Yves Blanc et le stade Carcassonne. Une priorité évidente étant donnée aux véhicules venant de la vallée de la Torse, les feux rouges sont très longs quand on vient d'Aix par le cours des Arts et Métiers. En conséquence les bus 6, 21, 140 et 141 venant d'Aix restent longtemps coincés dans les bouchons aux heures de pointe, et cela dès l'entrée dans le cours des Arts et Métiers.

Un giratoire devant le lycée Cézanne permettrait certainement d'écouler un nombre beaucoup plus grand de véhicules de manière plus fluide.

Cet objectif d'augmenter les voies réservées aux bus nous semble être un impératif majeur quand on voit l'extraordinaire encombrement des rues d'Aix aux heures de pointe, et la pollution qui en résulte. Des « couloirs » réservés aux bus, la fiabilité des bus et des cars, leur fréquence, leur respect des horaires et leur accessibilité sont vraiment des facteurs qui permettent aux particuliers de renoncer enfin à leur voiture personnelle pour prendre les transports en commun.

Si cela est réalisé, la nécessité de construire un parking souterrain sous le parc Rambot se réduit énormément.

C. L'AMÉLIORATION DES DESSERTES DE QUATRE PARKINGS EXISTANT DÉJÀ

Une fois améliorées les conditions de circulation des bus, il faudra améliorer les dessertes de quatre parkings existant déjà.

- L'un, tout proche, est le parking situé sous la clinique Rambot, à 570 mètres de la rue Portalis.

- Un autre fait face au lycée Cézanne.

Les deux autres sont des **parkings dits de dissuasion** :

- L'un est celui des Trois Bons Dieux sur la route de Vauvenargues (**bus 6, 21, 140 et 141**).

- L'autre est le parc-relais-route des Alpes, vers Venelles, Pertuis, Meyrargues, Jouques et Sisteron (**bus 5, 23, 25, 100, 101, 120, 150**).

Il est nécessaire de créer des dessertes plus fréquentes pour les valoriser, et de communiquer beaucoup plus sur l'existence de ces quatre parkings.

VOIR PLUS LOIN ET PLUS HAUT :

CREER UN « PÔLE NATURE ET CULTURE »

EQUILIBRANT LE PÔLE « COMMERCE ET CULTURE » DES ALLEES PROVENÇALES

Depuis quarante ans, le centre historique d'Aix-en-Provence a été progressivement dépossédé de nombreux petits commerces anciens, mais il reste un **admirable ensemble architectural** animé par de nombreux services (administrations, médecins et services médicaux, avocats, banques, agences immobilières et de voyages, et autres), par des magasins de luxe, des activités culturelles (théâtres, musées, galeries) et par le tourisme (bars, restaurants, hôtels).

Un grand pôle commercial et culturel a déjà été créé depuis vingt ans sur l'axe des Allées provençales. Il part du cours Mirabeau et de la Rotonde pour se rendre à la bibliothèque Méjanès dite « Allumettes », au grand théâtre de Provence, au Pavillon Noir Preljocaj et au conservatoire Darius Milhaud, **et, plus loin à la fondation Vasarely et à la salle du bois de l'Aulne.**

A l'autre bout du cours Mirabeau, on peut créer un **bel ensemble « Nature et culture », pôle qui partirait** des trois places centrales dont le réaménagement est déjà commencé, passerait par la rue Portalis pour s'ouvrir largement sur **un cours des Arts et métiers ombragé, rénové, à circulation très réduite et complété par le parc Rambot.**

Ce « pôle Nature et culture » des Arts et métiers équilibrerait le « pôle commerce et culture » des Allées provençales, avec son prolongement en cours vers Encagnane.

Il est certain que les commerçants situés près des trois places sont gravement lésés actuellement. Ce nouvel axe permettrait de conserver des emplois dans la ville historique, voire d'en susciter de nouveaux.

Il faut une rue Portalis piétonnière et un cours des Arts et Métiers rénové, il faut multiplier de petits véhicules électriques, genre « diablino », desservant les quatre parkings existants vers le centre-ville.

La création dans le parc Rambot d'une salle d'exposition sur Cézanne et le séjour de Picasso au château de Vauvenargues **prolongerait l'axe « Arts plastiques »** déjà créé par le musée Granet, l'hôtel de Caumont, la collection Jean Planque et le pavillon Cézanne. **La création d'un musée Picasso est déjà à l'étude dans les locaux de l'ancien collège des Prêcheurs.**

On pourrait également développer **dans le parc Rambot des espaces sportifs ciblés** comme un mur d'escalade et un circuit pour petits vélos, patins à roulettes et rollers.

Ce **pôle Nature et culture** continuerait et agrandirait la **zone de calme** que la Mairie est en train de créer **à juste titre** dans le noyau historique, **notamment** autour des trois places. Il rééquilibrerait la ville ancienne vers le nord-est, tout en l'aérant et en valorisant des espaces pour les sans-voiture. **Il permettrait de rendre la ville plus conviviale et plus sereine pour tous ses habitants, en particulier les enfants, les jeunes et les seniors.**

La **montagne Sainte-Victoire est un lieu mythique** connu dans toute l'Europe pour sa beauté et son lien étroit avec Paul Cézanne et Pablo Picasso. Elle fait déjà l'objet d'une vaste zone protégée, le *Grand site Sainte Victoire*. **Le « pôle Nature et culture » du cours des Arts et métiers et de parc Rambot pourrait en constituer un portail, créant un axe architectural, culturel et économique unifiant les Allées provençales, le noyau historique d'Aix et l'un des deux accès à la montagne Sainte Victoire.**

Aix-en-Provence,
vendredi 30 juin 2017